

# Le conjoint survivant en concours avec des enfants non communs en droit français et en droit belge (Document en Français)

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/22ac7c6e-a290-4895-a2ca-0829dcd73299>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/22ac7c6e-a290-4895-a2ca-0829dcd73299> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Andre Jean-Robert](#)

Date de soutenance : 07-07-2020

Directeur(s) de thèse : [Grimaldi Michel](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droit belge, Conjoint survivant, Action en retranchement, Avantages matrimoniaux, Remariage, Beau-Parent, Enfant non commun, Famille recomposée

**Mots-clés** :

- Successions et héritages - France
- Successions et héritages - Belgique
- Part du conjoint survivant - France
- Part du conjoint survivant - Belgique
- Régimes matrimoniaux - France
- Régimes matrimoniaux - Belgique
- Famille recomposée - Droit - France
- Famille recomposée - Droit - Belgique


**Résumé** : En France et en Belgique, l'évolution du droit patrimonial de la famille se caractérise, depuis la fin du XIXe siècle, par un mouvement de promotion du conjoint survivant. Autrefois successeur irrégulier, ce dernier s'est progressivement hissé aux premiers rangs de la hiérarchie successorale, devenant ainsi un concurrent direct des descendants. Ce constat soulève une difficulté particulière lorsque le conjoint survivant hérite en concours avec un ou plusieurs enfants dont il n'est pas le parent. En effet, en l'absence de vocation héréditaire du bel enfant à l'égard de son beau-parent, cette situation fait naître un conflit de titres successoraux, appelant un arbitrage entre les droits de l'alliance et ceux de la parenté. Les caractéristiques propres aux successions entre époux et aux successions dévolues aux descendants, dont les fonctions sont différentes, font cependant qu'il s'agit moins d'établir entre ces vocations héréditaires une hiérarchie, que de s'interroger sur les modalités de leur coexistence pacifique. Comment, dès lors, concilier les droits du conjoint survivant avec ceux des enfants non communs dans l'hypothèse du concours ? Telle est la question à laquelle le candidat se propose de répondre, au moyen d'une analyse comparée des systèmes juridiques français et belge.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

## ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2020PA020058  
Type de ressource : Thèse

---